

Accompagner l'offre de services pour réduire l'isolement des personnes dépendantes - La Société de Transport de Personnes à Mobilité Réduite (STPMR).

Contexte

En Guyane, la couverture des besoins des personnes à mobilité réduite (handicapées ou âgées, convalescentes, dépendantes) est limitée. Il existe encore peu de services de réinsertion professionnelle, de soins et de maintien à domicile réservés aux adultes handicapés en Guyane et peu d'entreprises qui répondent à leurs demandes. De la même manière, pour les personnes âgées, si la situation demeure meilleure pour leur prise en charge, certains taux d'équipement restent insuffisants. Compte tenu de l'évolution démographique du territoire, la population des personnes âgées devrait doubler d'ici 2040, pour atteindre 12% de la population. Le vieillissement de la population amènera à des évolutions significatives qu'il convient dès à présent de prendre en compte pour répondre efficacement aux demandes.



Ainsi, une offre de service particulière, adaptée et performante est nécessaire pour répondre aux besoins des personnes dépendantes. Les services de transport font partie de cette offre encore trop peu présente en Guyane. C'est dans ce cadre que l'AFD a été sollicitée pour accompagner le projet de développement de la Société de

Transport de Personnes à Mobilité Réduite (STPMR GUYANE).

Objectifs et descriptif du projet

Créée en 2011, la STPMR GUYANE est spécialisée dans le transport de personnes à mobilité réduite (enfants et adultes). L'entreprise est notamment en charge du transport scolaire d'élèves à mobilité réduite de leurs domiciles à leurs établissements d'enseignement (Cayenne, Matoury, Saint-Laurent du Maroni et Javouhey) via des marchés confiés par le Conseil Général. L'entreprise offre des services de qualité (véhicules aménagés et climatisés pour l'accueil de fauteuils roulants et autres équipements médicaux) pour des transferts toutes distances.

Soutenue par sa banque et l'AFD qui a accordé une garantie bancaire, STPMR a souhaité acquérir de nouveaux véhicules de transport pour des personnes à mobilité réduite. Ce projet doit permettre à l'entreprise de répondre à une demande croissante mais aussi de pouvoir faire face aux appels d'offre publics des collectivités.

Impacts

L'AFD appuie une structure qui emploie actuellement sept chauffeurs et qui pourra, grâce à ses nouveaux investissements, recruter de nouveaux employés. Par ailleurs, cette entreprise répond à la demande des collectivités en facilitant la scolarité de tous les enfants quelques soient leurs handicaps, en réduisant l'isolement et les difficultés quotidiennes des personnes dépendantes et enfin en assurant un rattrapage de l'offre de services envers les personnes à mobilité réduite dans le département.



Accompagnement de l'AFD

L'AFD soutient aujourd'hui ce projet à travers une garantie FONDS DOM Guyane-AFD adossée à un prêt accordé par la banque de l'entreprise STPMR GUYANE. Créé en 1999, le Fonds DOM est un fonds de garantie qui vise à faciliter l'accès des PME et TPE au crédit bancaire, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec l'Etat, l'Union Européenne (via le FEDER) et la Région Guyane. Depuis sa création, le fonds DOM Guyane a accompagné la réalisation de 618 opérations (création, développement, transmission et restructuration financière) d'entreprises guyanaises.

Contacts

AFD Cayenne

Lotissement « Les Héliconias » - Route de Baduel
BP 1122 - 97345 Cayenne Cedex – GUYANE

Responsable du secteur privé : **Caroline ABT**
Tél. : 05.94.29.90.91
Courriel : abtc@afd.fr

Chargée de projets : **Marlène GONZIL**
Tél. : 05.94.29.90.95
Courriel : gonzilm@afd.fr

<http://guyane.afd.fr>

développeur d'avenir durables